

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

MISSIONS & PROJETS POUR LES QUATRE ANNÉES À VENIR

Projet proposé par Michel Lalet,
président du Comité de Paris.

- Un Comité Départemental, émanation de la Fédération Française se doit en premier lieu de répondre à l'exigence première qui lui est assignée : l'organisation et la gestion des compétitions ainsi que le soutien à la détection et à la formation des jeunes. L'organisation que nous avons mise en place répond et répondra parfaitement à cette tâche et à ses évolutions.

- Le rôle d'un Comité est aussi de soutenir, améliorer, développer toutes les compétences des Clubs et de travailler à la valorisation de la discipline auprès du public, auprès des pouvoirs publics, auprès de tous ses partenaires.

- Son rôle encore est un rôle de représentation du Tennis de Table parisien auprès des instances de la FFTT. Nous ne prenons pas ce rôle à la légère et tant la connaissance intime que possède Jean Montagut de cette organisation nationale et la place qui est la mienne auprès des dirigeants de la Fédération et de la Ligue régionale y concourent.

Répondre à ces différentes exigences, c'est d'abord disposer d'un outil technique et administratif efficace. C'est ensuite mobiliser les ressources nécessaires et faire des choix budgétaires. C'est encore inventer des moyens d'action qu'il faut sans cesse réévaluer. C'est enfin s'engager résolument dans des projets mobilisateurs porteurs à la fois d'efficacité et de force en terme d'image.

À mes yeux la finalité du projet décliné plus loin est très claire. Il s'agit d'abord et avant tout de **renforcer les compétences des dirigeants et des animateurs de nos Associations sportives**. Rien ne peut être fait valablement si chaque action ne contribue pas à donner des surcroûts de compétence aux acteurs de terrain.

Je l'affirme : tout ce qui est fait en oubliant d'y impliquer les acteurs locaux est une faute et débouche sur une perte de sens. Mais de la même façon, lorsque les acteurs locaux - c'est à dire vous, dirigeants et animateurs des clubs - pouvez croire que la collectivité doit agir à votre place et que vous laissez faire sans vous y impliquer, cela débouche toujours sur votre propre déqualification et sur celle de vos associations.

La construction de ce projet s'établit autour de quatre directions. « Direction » signifiant à la fois, sens dans lequel nous allons, mais aussi, structuration, organisation, fonctionnement...

I - Sportif :

- 1 • COMPÉTITIONS ÉQUIPES (H - F - Vétérans - Enfants)
- 2 • COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES
- 3 • PILOTAGE DES ACTIONS TECHNIQUES & PÔLE THOMAS MANN
- 4 • FORMATION JEUNES + PÔLES DÉLOCALISÉS

II - Vie associative :

- 5 • COMPÉTENCES DES DIRIGEANTS DES CLUBS & FORMATIONS (tous types de formations techniques, administratives, financières, politiques)
- 6 • ACTIONS DE TERRAIN DÉLOCALISÉES (actions Championnat du Monde notamment)
- 7 • TOURNOI 2013
- 8 • CHALLENGE INITIATIVES (projets développés et animés par les jeunes)

III - Business et communication :

- 9 • PARTENARIATS - SPONSORING
- 10 • PRESTATION DE SERVICE : STAGES ADULTES PAYANTS
- 11 • TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION
- 12 • COMMUNICATION

IV -Projets d'ouverture et prospective :

- 13 • SANTÉ - Action locale, dans les clubs/Action prévention
- 14 • SANTÉ - Groupe d'étude
- 15 • JEU ÉDUCATIF (développé en Annexe)
- 16 • LES ATELIERS DU RECYCLAGE (développé en Annexe)

ANNEXE 1 : “Les Défis du Champion” (Jeu d’animation)

ANNEXE 2 : Action durable de développement : “L’Atelier du recyclage”

ANNEXE 3 : Organigramme fonctionnel

En quelques mots sur ces quatre axes :

I - SPORTIF :

I - 1 • COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES

- . Féminin : 13 équipes
- . Masculin : 96 équipes
- . Vétérans : 18 équipes
- . Jeunes : 16 équipes

mettent en jeu 733 personnes sur chaque journée pour environ 25.000 matchs par an.

La réforme des équipes de 4 joueurs voulue par la FFTT pourrait conduire en 2014 à une **augmentation mécanique de 50% du nombre d'équipes masculines, soit 144 au lieu de 96...**

ÉQUIPES DE 6			CRÉATION	TOTAL
N ÉQUIPE	N JOUEURS	JOUEURS SORTANTS	équipes	équipes
96	576	192	48	144

que nous mettrions où ?

Il n'est pas dit que nous suivions aussi simplement cette « préconisation ».

La gestion de tout ceci est faite par le bureau avec les apports de Marie-José Guillen pour les championnats masculins et féminins, de Gérard Saliou et de Jean Pierre Guillard pour les championnats vétérans et jeunes.

I - 2 • COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

C'est un nombre à peu près analogue de rencontres qui se déroule tout au long de la saison. Notre préoccupation consiste dès aujourd'hui à diversifier les lieux dans lesquels ces compétitions peuvent se tenir, de sorte à ne pas mobiliser les salles d'associations qui par ailleurs ont le besoin d'accueillir leurs populations de joueurs loisir.

La gestion et l'organisation de ces compétitions resteront je l'espère placés sous la houlette de Fabrice Ducordeau, « patron » compétent de ce secteur et respecté par tous les joueurs et tous les clubs.

I - 3 • PILOTAGE DES ACTIONS TECHNIQUES & PÔLE THOMAS MANN

Actions de détections et de formation des jeunes : je veux que l'on renforce deux axes de travail :

- une détection qui ne s'adresse plus seulement aux jeunes déjà licenciés par leurs clubs, mais à tous les enfants ;

- des actions qui s'organisent autour et avec les clubs de quartier.

Nous mettrons des moyens humains et financier au service des clubs de sorte à pouvoir améliorer ou compléter les dispositifs d'encadrement dont ils disposent.

Pourquoi, sur cette question, ne pas instituer des formes de regroupement par secteurs géographiques, impliquant plusieurs clubs et bénéficiant des compétences des entraîneurs parisiens ?

Pourquoi, sur cette question, ne pas permettre à des clubs très structurés - je pense là à Paris 13, à Julien Lacroix ou à Reuilly - d'intervenir dans d'autres quartiers comme « prestataires de services » pour assurer des formations ou un encadrement de ces actions ? Il y a là matière à valoriser les compétences des uns tout en soutenant les besoins de développement des autres.

Sur le Pôle : il faut d'abord rappeler que ce n'est pas un lieu élitaire ! Le Pôle témoigne de l'offre généreuse et la chance que nous offrons - et quand je dis nous, c'est bien de chaque clubs parisien dont je parle - à des jeunes garçons ou filles, motivés, désireux de progresser et pouvant organiser leur vie autour du ping sans rien perdre de l'exigence scolaire. Donc il faut bien regarder ce projet comme tel et ne pas hésiter à soutenir vos jeunes joueurs qui auraient les qualités pour s'inscrire dans un tel dispositif.

I - 4 • FORMATIONS

I - 4-1 - JEUNES DANS LEURS CLUBS et PÔLES DÉLOCALISÉS

Le budget global de toute l'activité dite « technique » a été réorienté : près de trente mille euros consacrés à des actions jusqu'ici pilotées exclusivement par le Comité, dans les lieux du Comité et sous sa seule responsabilité seront réaffectés à ce travail local dont j'ai parlé plus haut et notamment au soutien à la formation des jeunes qui sera faite dans les clubs les plus démunis en ce domaine.

Ceci nous renvoie à la mécanique d'acquisition de cette *qualification* dont je parlais plus haut : plus ces actions seront faites dans vos clubs, en renforçant les compétences des membres de vos clubs et plus vous gagnerez en terme de savoirs faire indispensables à votre développement.

Ce n'est pas rêver que de croire qu'en quelques années des lieux de formation, construits sur le modèle de ce que nous avons fait dans le sud-est parisien avec le Pôle Thomas Mann puisse voir le jour au Nord ou à l'Ouest de Paris. Et que, dans toute la mesure du possible, ces lieux soient gérés par les clubs de quartiers eux mêmes, devenant ainsi des extensions du travail fait en soirée ou durant les week-ends dans les gymnases.

D'une manière plus générale, il y a une « fenêtre de tir » qui s'ouvre de plus en plus pour pouvoir envisager de travailler avec les collèges parisiens. Certains clubs le font déjà ou vont le faire. La Ville de Paris elle même pousse dans ce sens.

Tels sont les axes sur lesquels je veux que l'on travaille.

I - 4-2 - FORMATIONS FFTT

Nous avons besoin de renforcer les formations à l'arbitrage et l'ensemble de nos formations techniques. Nous avons au cours des années récentes donné des facilités financières pour accueillir des jeunes dans ces formations. Ce n'est pas suffisant. Il faudra à la fois mieux communiquer sur la palette des formations qui sont offertes et surtout, soutenir et renforcer les initiatives des clubs en ce domaine.

II - VIE ASSOCIATIVE :

II - 5 • COMPÉTENCES DES DIRIGEANTS DES CLUBS & FORMATIONS (tous types de formations techniques, administratives, financières, politiques).

Je veux que l'on pousse trois dispositifs permettant d'apporter, à chaque fois que ce sera nécessaire et que vous en ferez la demande les compléments d'informations, les outils et les compétences dont les clubs les moins bien structurés ont besoin.

1 - Mise à disposition de la structure administrative du Comité et accès à des interventions qui pourront être faite par Didier Rousseau chez vous ou par des experts que nous choisirons ensemble à chaque fois que nécessaire.

2 - Diagnostics et interventions d'experts. Ceci se fera dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française, le Fond Social Européen, la Ligue d'Île de France et le Comité parisien.

3 - Mise en œuvre de formations, sous forme d'échanges, de débats, de séminaires consacrés à l'un ou l'autre de ces domaines. Je souhaite que ce type de réunion, de travail et d'échange centrée sur les besoins spécifiques des clubs ait lieu deux fois par an.

Comme nous l'avions fait il y a quatre ans, et de manière plus resserrée sur les besoins de gestion des clubs, Didier Rousseau entreprendra une tournée de visites et d'entretiens avec les dirigeants.

II - 6 • ACTIONS DE TERRAIN DÉLOCALISÉES (actions à la période du Championnat du Monde notamment)

La vie d'un Club passe par sa visibilité et par le témoignage de son rôle public et social. Il est indispensable que des actions de promotion du Tennis de Table - ou même seulement de promotion de vos activités - aient lieu, en plein air si j'ose dire, en lien avec les élus des arrondissements et vos partenaires locaux. Il y va de la reconnaissance du travail que vous fournissez, de la pérennisation des

ressources des associations, de la recherche de voies pour les élargir.

De manière ponctuelle, des discussions préliminaires ont déjà eu lieu avec la Mairie de Paris pour valoriser les actions des associations locales à l'occasion des Championnats du Monde au printemps 2013. Il faut donc savoir que la Ville mettra à notre disposition des moyens d'infrastructure (aménagement d'espaces - transports de matériel - information) pour soutenir les actions que nous aurons décidé de réaliser.

Didier Rousseau est missionné pour mettre en musique avec vous ces projets.

II - 7 • TOURNOI 2013

Le Tournoi International de Paris a été un grand succès.

Il l'a été parce qu'un certain nombre de personnes se sont impliquées dans son organisation (70 bénévoles sur place, dont 45 issus des clubs).

Ce que nous avons fait en 2012 n'est qu'un avant goût de ce qui peut être réalisé, dans une volonté d'organisation plus précise et plus ambitieuse.

C'est là encore un terrain de jeu formidable qui permet à tous ceux qui l'investissent d'en retirer des surcroît de compétences qui peuvent par la suite être réinvestis dans les quartiers.

Il y a notamment à mettre en œuvre des partenariats techniques et financiers. Des champs d'actions pour inventer des formes de communications pertinentes. Un espace devant permettre de monter des expérimentations utiles (comme nous l'avons fait dans le domaine santé lors de la dernière édition).

Une fois les premières bases jetées (dates et cadre général), nous créerons le Comité d'Organisation de l'édition 2013 en Septembre prochain. Je peux d'ores et déjà promettre beaucoup de plaisir à ceux qui voudront bien s'y adjoindre.

II - 8 • CHALLENGE INITIATIVES (projets développés et animés par les jeunes)

Proposer des formes d'actions conçues par les jeunes pour les jeunes... C'est une piste que je lance aujourd'hui en n'ayant d'ailleurs rien de précis en tête (normal, ce sera aux jeunes de l'inventer !).

Par contre, je souhaite créer, là encore dès la rentrée de septembre, un groupe de travail chargé de créer le mouvement en ce sens.

Pour cela nous solliciterons vos clubs, sur la base de quelques pistes qu'il appartiendra aux jeunes gens de mettre en forme puis de mettre en chantier.

III - BUSINESS ET COMMUNICATION :

Nos besoins de financements dépassent très largement la ressource apportée par les contributions issues des clubs. Ces recettes complémentaires trouvent leurs sources sur trois domaines :

- ventes de prestations ou de produits,
- subventions publiques (Ville de Paris et État),
- partenariats privés (banques ou fournisseurs).

Les deux axes « prestations » et « privé » doivent être développés. La réussite de ce travail est la condition claire permettant de contenir les contributions issues des clubs à un niveau que nous connaissons aujourd'hui. Dans le même temps, l'accroissement ou à défaut le maintien des recettes complémentaires dont nous avons besoin est la condition nécessaire au fonctionnement du Comité en l'état et plus encore, à son fonctionnement au travers des projets présentés ici.

III - 9 • PARTENARIATS - SPONSORING

Je souhaite la mise en place d'un groupe de travail et une action permanente sur ce terrain. Nous avons besoin dans ce domaine de professionnalisme et de constance dans nos démarches.

Cette recherche de financement va de paire avec la valorisation de nos actions, de notre utilité et de notre présence sur le terrain.

Ce sera le rôle de ce groupe de nous permettre d'avancer sur ces points.

III - 10 • PRESTATION DE SERVICE : STAGES ADULTES PAYANTS

Parmi les offres de services que nous proposerons, nous avons retenu la réalisation de stages payants ouverts aux joueurs issus de toute la France et des pays voisins. Paris présente à cet égard des atouts indéniables (tourisme - culture) venant en complément des prestations pongistes . Nous avons quant à nous les compétences techniques et l'environnement permettant de proposer ce service.

Je veux que les premières offres de prestations puissent être proposées pour le début de l'année 2013.

III - 11 • TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Je souhaite que se constitue un groupe de travail et d'intervention dont la fonction sera de faire bénéficier le Comité et les Clubs qui le souhaiteront des meilleurs outils et d'une palette de solutions en matière de communication. Il s'agit à la fois d'un rôle de veille et d'appropriation de ces technologies pour les mettre au service de nos projets. Il s'agit également de constituer un réservoir d'hommes et de femmes ressource en ces domaines.

J'ai au passage bon espoir que ce sujet saura passionner des personnes plus jeunes que la moyenne d'âge de la brochette de dirigeants que nous formons !

III - 12 • COMMUNICATION

Notre communication vis à vis à la fois de nos adhérents et vis à vis de l'extérieur, y compris dans ce qu'elle devrait avoir de plus élémentaire, est faible. Par défaut de contenus, par défaut de réactivité, par défaut de pertinence et à l'évidence par défaut de savoir faire.

À partir de Septembre prochain, une partie du temps de Xavier Fricker sera dévolu à cette tâche. En liaison avec le petit groupe précédemment cité, je souhaite faire très rapidement évoluer la qualité de ce que nous proposons aujourd'hui. Les rieurs en conviendront, ça ne devait pas être trop difficile !

IV - PROJETS D'OUVERTURE ET PROSPECTIVE :

IV - 13 • SANTÉ - Action locale, dans les clubs/Action prévention

Certains d'entre vous l'auront noté nous avons conduit sur le Tournoi de Paris une expérimentation avec un groupe de 24 praticiens médecins, kinésithérapeutes, somato-psychopédagogues. L'objectif était à la fois d'offrir à des athlètes très sollicités lors de tels événements un service de soins, de relaxations, de détente, de concentration. L'objectif était également de sensibiliser les pongistes à ces questions. Ne pas prêter attention à son physique - ou à son psychisme - dans la pratique du Tennis de Table et ne pas agir en amont revient à devoir soigner des blessures et à constater des défaillances souvent douloureuses.

Dans la continuité de cette expérience, dont le rapport sera publié prochainement, je souhaite associer quelques Clubs volontaires, avec si possible leurs meilleures équipes, pour assurer un accompagnement médical lors de leurs entraînements et lors des rencontres qu'il seront amenés à disputer.

IV - 14 • SANTÉ - Groupe d'étude

Deux organismes publics ou para publics (le Centre d'Analyse Stratégique et la Haute Autorité de Santé) ont publié récemment deux études : pour la H.A.S. (Haute Autorité de Santé) il s'agit de "*Développement de la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses Validées*", l'idée étant que le sport est la réponse à ce questionnement.

Pour le CAS (Centre d'Analyse Stratégique) il s'agit de "*Lancer un programme de définition des bonnes pratiques en médecine de ville permettant d'intégrer l'activité physique dans le traitement de certaines pathologies*".

Dans les deux cas, le sens de la réflexion ou des propositions va dans le sens consistant, pour nous, à nous interroger sur le type de pratique sportive que nous pouvons ou pourrions offrir.

Car ce qui se joue ici signifie en clair qu'à un moment ou à un autre un médecin prescrira à son patient des séances de sport, et pourquoi pas de Ping s'il s'avère que cela est *utile*. Ce soin médical, reconnu comme tel, sera amené dès lors à entrer dans le champs des prescriptions remboursables par la Sécurité Sociale et par les Mutuelles.

Il convient de noter que les Mutuelles de Santé regardent très attentivement de ce côté et ne sont pas dénuées de ressources à mettre au service des études préalables que nous pourrions conduire.

Je souhaite en conséquence que nous puissions nous emparer de ces sujets, en mettant déjà sur pied un premier groupe de travail constitué d'experts et qui pourra s'assigner un premier objectif modeste, celui de définir une méthodologie d'étude sur cette question, quitte à ce que l'affaire suive ensuite son cours et remonte, comme je le souhaite, au niveau des instances nationales.

Nous devons le faire, car à défaut, d'autres organisations que le mouvement sportif définiront à notre place ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est dans le champ et ce qui ne l'est pas ! Être en retrait signifiera voir fleurir des organismes privés qui dans ce cadre proposeront le *produit santé* Tennis de Table à notre place !

IV - 15 • JEU ÉDUCATIF

Grâce ou à cause de mes activités professionnelles dans le domaine du jeu de société, j'ai été conduit à m'intéresser à un projet qui, sous une forme ludique, offre des centaines de solutions d'initiation intelligente au Tennis de Table.

Cet objet ne sera pas un jeu à proprement parler, mais un parfait outil pour les professeurs d'EPS et pour tous les animateurs ayant à initier des enfants sur ce terrain.

La première étape aura consisté à faire valider les contenus par les experts de la Fédération Française, en vue d'obtenir à la fois son label et son engagement à en assumer une part de la promotion et de la diffusion. Ce qui est fait. La suite consiste à obtenir des accords commerciaux avec les grands distributeurs sur le milieu de l'éducation, ce qui est en passe de l'être.

L'étape suivante sera de fédérer un collectif de producteurs-éditeurs.

Je souhaite que le Comité de Paris, sous la réserve d'avoir pris toutes les précautions d'usage, soit partie prenante de cette édition.

Les débouchés commerciaux sont considérables, mais l'un d'eux concernera à la fois les établissements scolaires et les différentes fédérations de sport scolaire.

C'est là un atout très important dans une démarche que par ailleurs nous devons avoir d'établir des collaborations étroites avec le monde de l'éducation et ses différents représentants.

(Éléments de règle et quelques propositions des cartes en Annexe 1).

IV - 16 • LES ATELIERS DU RECYCLAGE

On nous parle de développement durable, mais si les seules actions que nous puissions faire consistent à collecter les balles cassées pour en faire on-ne-sait-quoi (cette matière est un poison impossible à recycler !), nous ne risquons pas d'être très pertinent ni très reconnus sur ce terrain là !

Dans le même temps il y a :

- des tables obsolètes pour les Clubs de Compétition qui une fois réparées peuvent être encore utiles.
 - des écoles ou des lieux de vie collective (hôpitaux - prisons - centres de loisir - lieux de vacances) qui ont des besoins d'équipement,
 - le Tennis de Table qui a besoin de nouveaux pratiquants,
 - des Associations et clubs sportifs qui ont besoin de nouveaux lieux d'activité,
 - des organisations sportives qui ont besoin de projets communs et fédérateurs,
 - des clients potentiel pour acheter ces produits d'occasion.
 - une société dans son ensemble qui a besoin de démarches nouvelles visant à créer des emplois,
 - des financements publics qui sont en quête de possibilités de s'investir utilement.
 - une municipalité prête à nous suivre sur ce projet.
- et je l'espère, nos instances Régionale et Fédérale qui s'engageront à nos côtés.

ANNEXE 1

LES DÉFIS DU CHAMPION

Principe du jeu : faire choisir à deux enfants une carte Défi correspondant à un exercice. Ils s'y entraînent ensemble. Lorsqu'ils se jugent prêts, ils passent ensemble devant l'animateur ou le professeur pour faire valider leur défi.


S'ils le réussissent, ils avancent leur pion commun (les deux enfants forment une équipe et ils progresseront ensemble pendant la durée d'une séance ou d'une partie).

Le matériel de jeu comporte cent cinquante cartes Défis.

Du petit matériel annexe (cibles à placer sur la table ; réhausseur de filet pour exercices consistant à passer dessus/dessous...).

L'auteur du projet : Olivier Mahy, entraîneur de Tennis de Table dans l'Essonne mais également professeur d'EPS en collège.

Quelques cartes :

LES DÉFIS - 01 

COMMENT

Coup droit Coup droit


OU

En diagonale (1 point)
 En diagonale (1 point)

COMBIEN
5, 10, 20 points dans le même échange.

BONUS
12 Points

MATÉRIEL : AUCUN



LES DÉFIS - 36 

COMMENT

Coup droit REVERS

OU

EN LIÈNE DROITE DANS ZONE JAUNE (1 pt)
 EN LIÈNE DROITE DANS ZONE GRISE (1 pt)

COMBIEN
5, 10 ou 15 points dans l'échange

BONUS
20 points

MATÉRIEL : AUCUN



LES DÉFIS - 54 

COMMENT

EN REVERS EN COUP DROIT

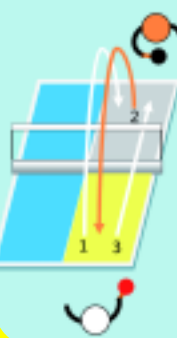
OU

EN LIÈNE DROITE AU-DESSUS DU FIL ET DANS LA ZONE JAUNE (1 pt)
 EN LIÈNE DROITE AU-DESSUS DU FIL ET DANS LA ZONE GRISE (1 pt)
 3ÈME BALLE SOUS LE FIL (1 pt)

COMBIEN
5, 8 ou 12 points dans l'échange

BONUS
15 points, HAUTEUR ROUGE

MATÉRIEL : LE FIL



LES DÉFIS - 60 

COMMENT

SERVICE REVERS SERVICE REVERS

OU

SUR LES 6 Gobelets (6 x 1 pt)
 SUR LES 6 Gobelets (6 x 1 pt)

COMBIEN
6, 8 ou 12 points au total

BONUS
15 points au total

MATÉRIEL : 6 Gobelets



ANNEXE 2

ACTION DURABLE DE DÉVELOPPEMENT : L'ATELIER DU RECYCLAGE

COLLECTER DU MATÉRIEL USAGÉ LE RÉPARER L'OFFRIR À CEUX QUI EN ONT BESOIN

Dans un même temps :

RENDRE SERVICE ET **SE RENDRE SERVICE** EN CRÉANT DE NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUE
CRÉER DES EMPLOIS.

BÂTIR UN PROJET AUTHENTIQUEMENT DURABLE.

RASSEMBLER PLUSIEURS CONTRAINTES POUR EN FAIRE DES SOLUTIONS.

Constats :

- Les tables obsolètes pour les Clubs de Compétition peuvent être encore utiles.
- Des écoles ou des lieux de vie collective (hôpitaux - prisons - centres de loisir - lieux de vacances) en ont le besoin.
- Le Tennis de Table a besoin de nouveaux pratiquants.
- Les Associations et clubs sportifs ont besoin de nouveaux lieux d'activité.
- Les organisations sportives ont besoin de projets communs et fédérateurs.
- La société a besoin de démarches visant à créer des emplois.
- Des financements publics sont en quête de possibilités de s'investir utilement.
- Il y a un marché pour les produits d'occasion.
- Il y a également dans les Clubs un besoin d'entretien des matériels.

Projet :

- Créer un Atelier de collecte de tables et de matériel de Tennis de Table usagés.
- Cet atelier répare les matériels usagés.
- Il les offre et les installe ensuite dans les lieux choisis.
- Ou bien il les vend, à des prix très avantageux aux clubs et tous centres d'activité à caractère commercial.

Au démarrage...

- Collecte centrée sur l'Île de France
- Distribution centrée sur Paris
- Atelier situé à Paris ou en banlieue parisienne.

... et par la suite :

- Élargir le dispositif à d'autres régions, probablement autour de grandes métropoles.

Pourquoi ce choix :

- La région IdF compte le plus grand nombre de clubs et d'organisations susceptibles de produire du matériel à recycler.
- Paris offre la plus forte concentration de besoins et de lieux susceptibles de bénéficier de la redistribution.

- La Ville peut agir à la mesure de sa taille et de ses moyens pour soutenir un tel projet.
- Un grand nombre des partenaires potentiellement concernés et que l'on peut impliquer ont leur siège ou ont leurs activités à Paris ou dans sa proche banlieue.
- Il est à la fois nécessaire d'établir un modèle économique viable et pas indispensable pour le démontrer de partir sur des bases trop larges et difficiles à piloter.
- Un pilotage facile à mettre en œuvre à partir d'un ou plusieurs clubs en pointe et un Comité Départemental efficace.
- Le relais peut être facilement effectué par une Ligue régionale forte.

Moyens à mettre en œuvre au démarrage :

- Un local servant d'entrepôt et d'atelier
- Acquisition d'un véhicule.
- Équipement de matériel et d'outillage (travail du bois et du métal).
- Embauche d'une personne au démarrage.